

2025-14 SEANCE du 04 juillet 2025

Date de la Convocation

30 juin 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le quatre juillet à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique, à la mairie de Boissettes, sous la Présidence de Monsieur Thierry SEGURA, Maire.

Date de l'Affichage

30 juin 2025

Nombre de Conseillers

En exercice : 11

Présents : 8

Absents : 3

Représentés : 3

PRESENTS :

Monsieur Thierry SEGURA, **Maire**,

M Jean-Paul ANGLADE **1^{er} Adjoint**, M Philippe BARRAULT, M Grégory THIBAUD **Adjoints**,

M. Pierre de MONTALEMBERT, Mme Marie CORNET-VERNET, Mme Pascale BACQUET, Mme Oriane PODEVIN, **Conseillers Municipaux**.

ABSENTS et REPRÉSENTES :

M Daniel MATHE représenté par Jean-Paul ANGLADE

Mme Florence DECHELLE représentée par Mme Pascale BACQUET

Mme Fabienne COLIN-FAURE représentée par M Thierry SEGURA

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Pierre de MONTALEMBERT

Objet de la délibération

Décision Modificative

N°1 au budget primitif

Pour régularisation
d'un titre sur exercice clos

Le Conseil Municipal,

VU le budget primitif 2025 de la commune de Boissettes,

VU la demande de la régularisation du titre n°45 du bordereau n°121 sur l'exercice 2024 clos par le Trésor Public pour erreur d'imputation au compte 13151, ce titre concernant le versement de la subvention du Fond de concours 2024

VU la nécessité de mettre des crédits sur le compte 13151 en dépense d'investissement pour réaliser cette régularisation,

DECIDE, à l'unanimité, d'effectuer la Décision Modificative suivante :

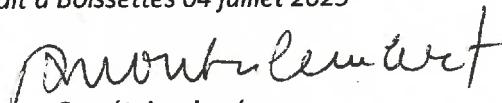
-Section Fonctionnement :

Chapitre 11 – compte 60618 - 33 611,00 €

-Section investissement :

Chapitre 13 – en dépense - compte 13151 + 33 611,00 €

Fait à Boissettes 04 juillet 2025



Secrétaire de séance

Pierre de MONTALEMBERT

Le Maire

Thierry SEGURA

